



## Résumé de l'analyse quantitative de la période de commentaires publics du code pour les bovins laitiers

La période de commentaires publics (PCP) de la version préliminaire du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers a été ouverte aux répondants entre le 29 novembre 2021 et le 27 janvier 2022. Durant cette période, 5 884 personnes ont envoyé des réponses sur la plateforme en ligne (voir la ligne du temps à la fig. 1). L'analyse quantitative des réponses est résumée ci-dessous.

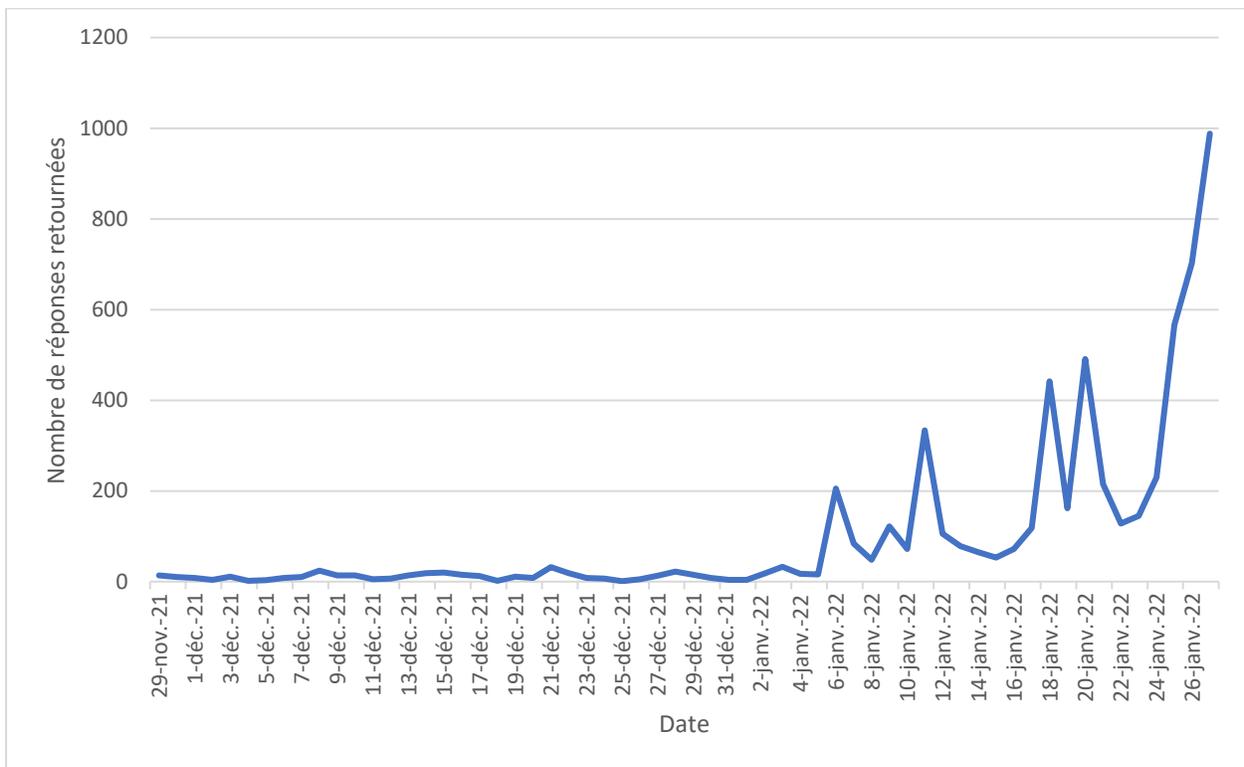


Figure 1. Ligne du temps des réponses à la PCP du code pour les bovins laitiers

Cinquante envois étaient au nom d'un groupe : 38 en anglais et 12 en français. Sur les 5 834 envois restants, 3 062 étaient en anglais et 2 772 en français. Quatorze virgule huit pour cent (14,8 %) des répondants n'ont pas précisé leur province de résidence et ont seulement indiqué qu'ils étaient du Canada. Chez ceux qui ont précisé leur résidence, la majorité des réponses venaient du Québec (48,7 %), de la Colombie-Britannique (19,5 %) et de l'Ontario (12,6 %) (fig. 2).

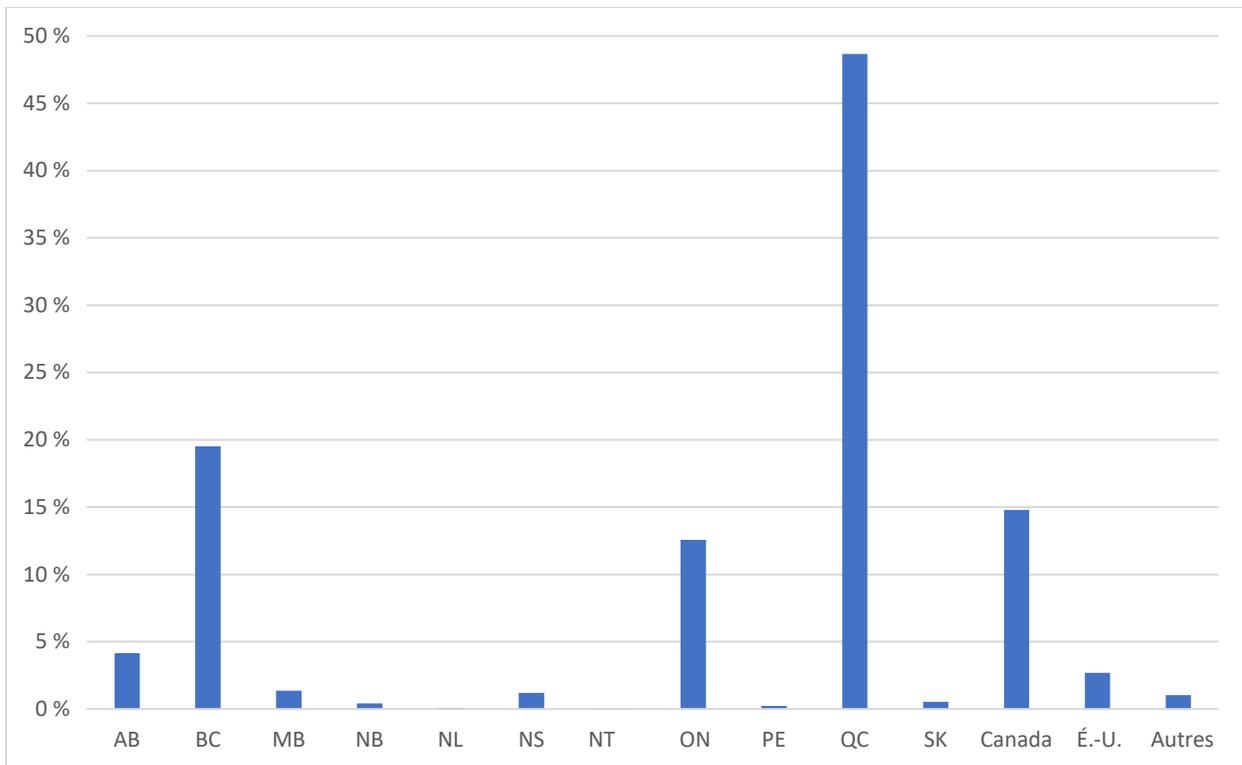


Figure 2. Résidence des répondants de la PCP du code pour les bovins laitiers

Les répondants pouvaient laisser des commentaires sur les 58 sections de la version préliminaire du code, ainsi qu'un commentaire général. Six cent treize (613) personnes ont cliqué sur « Envoyer » sans soumettre aucun commentaire. Les 5 271 répondants restants ont envoyé 45 407 commentaires en tout. La majorité de ces répondants (76,4 %) ont soumis 10 commentaires ou moins.

La majorité des répondants ont dit être des producteurs laitiers (40 %), des citoyens engagés/défenseurs du bien-être animal (31,3 %) ou des consommateurs (17,4 %) (fig. 3). Chez les répondants du Québec aussi, la majorité ont dit être des producteurs laitiers (54,3 %), des citoyens engagés/défenseurs du bien-être animal (18,8 %) ou des consommateurs (15,4 %).

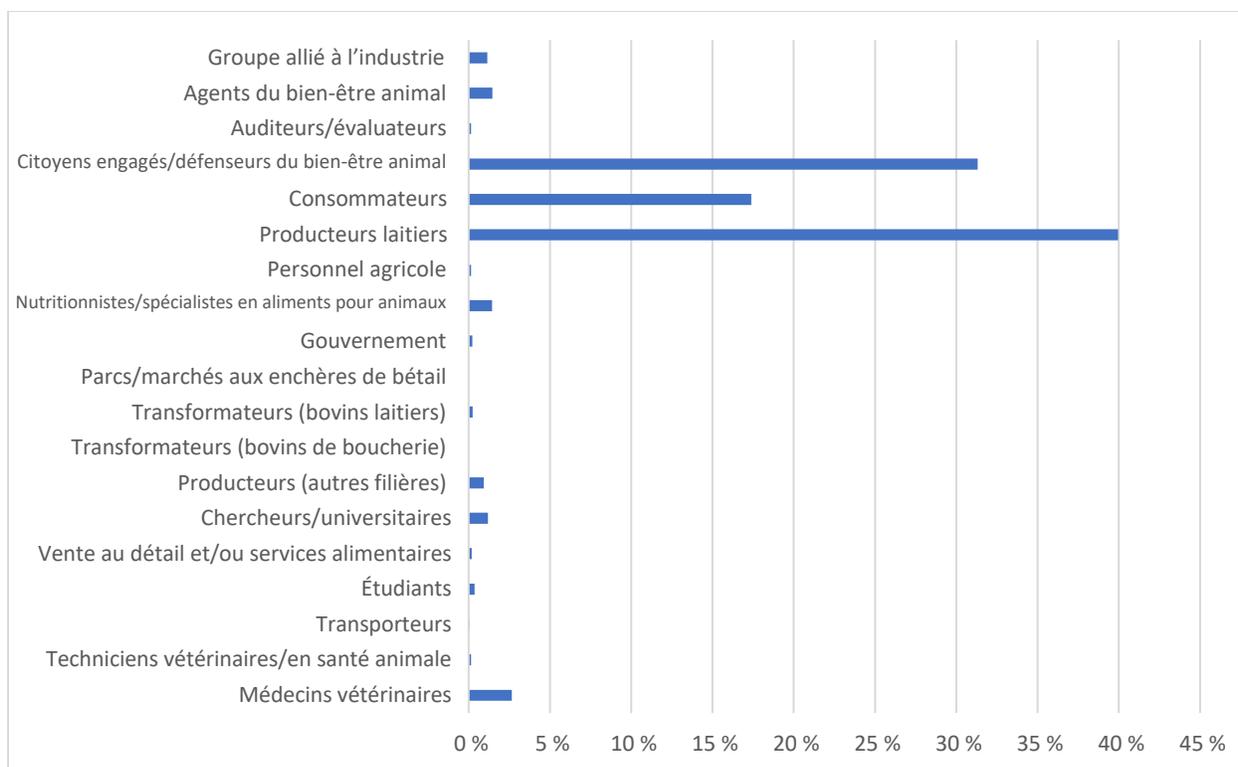


Figure 3. Groupes d'acteurs des répondants de la PCP du code pour les bovins laitiers

La section des commentaires généraux a reçu les commentaires les plus nombreux (55,8 %) (fig. 4). Parmi les autres sections de la version préliminaire du code pour les bovins laitiers, les sections 2.2.3 – Vaches en lactation et vaches tarées (50,7 %), 2.2.1 – Veaux (avant le sevrage) (49,6 %) et 2.3.1 – Aires de vêlage (30,17 %) ont été les plus souvent commentées.

À part les commentaires généraux, les sous-sections ayant reçu le plus de commentaires par groupe d'acteurs sont indiquées ci-dessous.

#### **Producteurs laitiers :**

1. Section 2.2.3 – Vaches en lactation et vaches tarées (65,89 %)
2. Section 2.2.1 – Veaux (avant le sevrage) (57,34 %)
3. Section 2.3.1 – Aires de vêlage (43,39 %)

#### **Défenseurs du bien-être animal, citoyens engagés, consommateurs, grand public :**

1. Section 2.2.1 – Veaux (avant le sevrage) (43,02 %)
2. Section 2.2.3 – Vaches en lactation et vaches tarées (38,06 %)
3. Section 2.11 – urgences+ et sécurité (25,99 %)

#### **Groupes :**

1. Section 2.2.1 – Veaux (avant le sevrage) (80 %)
2. Section 2.2.3 – Vaches en lactation et vaches tarées (68 %)
3. Section 5.5 – Santé des veaux (50 %)

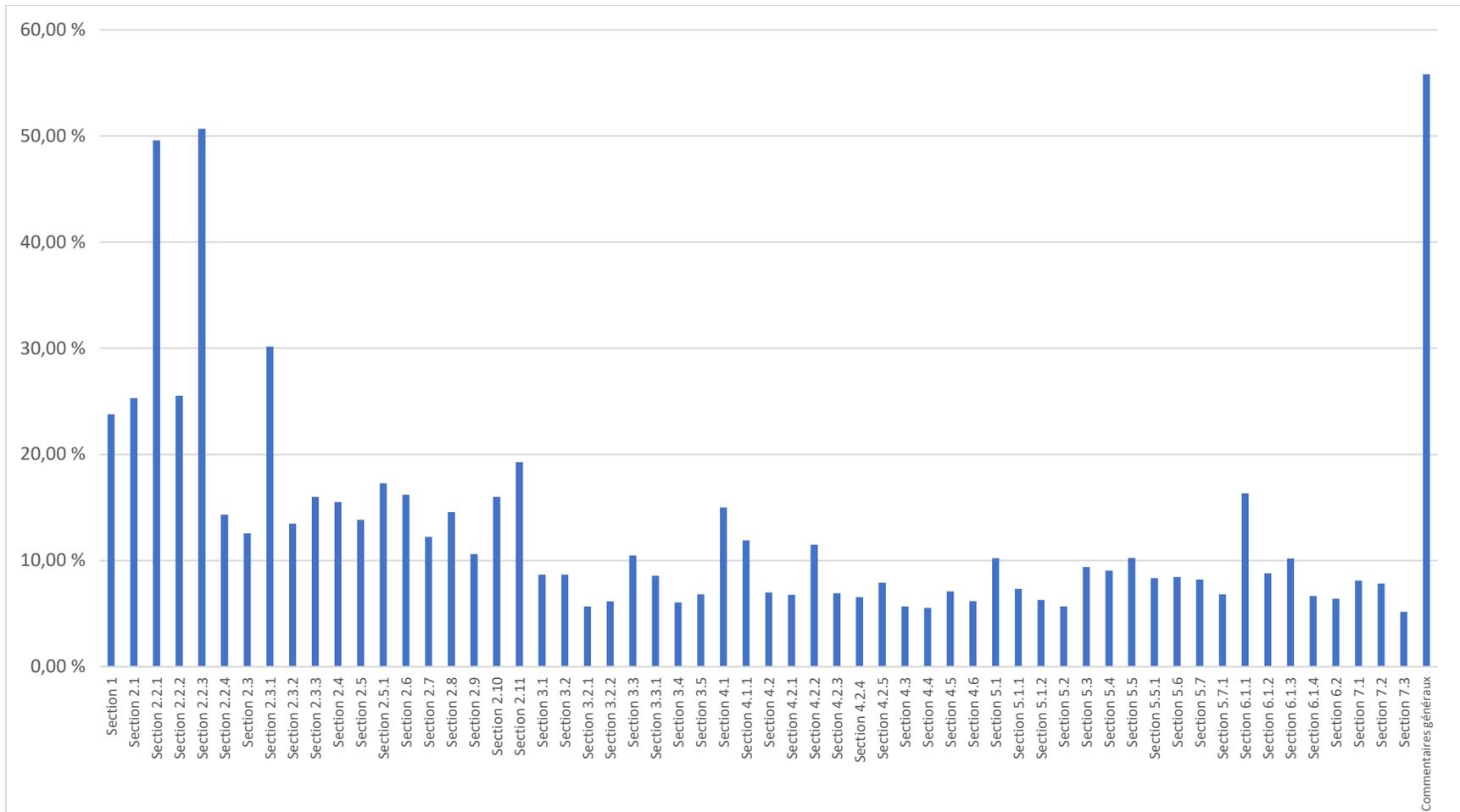


Figure 4. Fréquence de soumission des commentaires par sous-section du code pour les bovins laitiers durant la PCP

Financé en partie par le Programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture du gouvernement du Canada, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.